

24^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG ET SAINT-DIÉ-DES-VOSGES DISTINGUÉS LAURÉATS EN GRAND EST

Metz, le 14 octobre 2025 - Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, et soutenu par le ministère délégué chargé de la Ville et de la Banque des Territoires, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

La 24^{ème} édition du concours Talents des Cités, lancée en avril 2025 par Juliette MEADEL, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ville et Nicolas DUFOURCQ, Directeur général de Bpifrance, s'inscrit dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, financé par l'État et la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires. Ce concours organisé par Bpifrance et accompagné dans sa mise en œuvre par BGE, est porté par un réseau de **partenaires engagés** aux côtés d'entrepreneurs issus des quartiers : l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires, France Travail, France Télévisions, Radio France, le Club XXI siècle.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats :

- Ahmad CHALHOUB dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Maéva BRIWA dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2025 qui désignera **6 lauréats nationaux**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

La remise officielle des prix du concours Talents des Cités 2025 aux lauréats du Grand Est se tient lors de l'étape régionale de la **Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030**, organisée par **Bpifrance, le 14 octobre à Metz**. Cet événement réunit entrepreneurs, experts et financeurs autour de temps forts dédiés à l'accélération et l'accès au financement des projets issus des quartiers prioritaires. Au programme : conférences inspirantes, rencontres individuelles avec des acteurs du financement, et moments d'échange propices à la mise en réseau et à la concrétisation des ambitions entrepreneuriales.

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Ahmad CHALHOUB

Entreprise en nom propre : NOCTIMED

Ville / Quartier : Saint-Dié des-Vosges

Accompagné et/ou financé par : Enactus, Moovjee, Pépite, Peel

- **Parcours :** D'origine libanaise, Ahmad est né en Côte d'Ivoire, et arrivé en 2016 à Borny, quartier populaire de Metz. Après une PACES, il s'oriente vers l'ergothérapie et se trouve confronté, dans l'exercice de son métier, à un problème majeur pour les patients en perte d'autonomie : la difficulté à se coucher et à se relever du lit sans aide, sans risque et sans douleur, et la charge physique et psychologique que cela représente pour les aidants. Il décide alors de créer une solution adaptée, et fonde Noctimed.
- **L'idée et l'entreprise :** Noctimed est une entreprise de santé qui propose un dispositif médical de classe I qui sécurise et simplifie le passage de la position assise à allongée, et inversement. Ce projet, pensé avec des acteurs de terrain, des patients et des aidants, redonne dignité et indépendance aux personnes concernées, tout en réduisant les troubles musculosquelettiques des soignants et aidants. Après une phase de recherche et développement, le prototype remporte plusieurs concours d'innovation et attire le soutien d'acteurs clés de la santé et de l'entrepreneuriat. Noctimed cible les revendeurs de matériel médical, professionnels et établissements de santé.
- **L'impact et l'engagement :** Au-delà de son impact social, Noctimed crée une dynamique économique : la sous-traitance auprès de SD Innovation mobilise ingénieurs, techniciens et chercheurs, créant plusieurs dizaines d'emplois indirects dans la région. Ahmad intervient sur une dizaine d'événements par an pour partager son expérience, et soutient des projets locaux. Enfin, sur le plan environnemental, l'entreprise adopte une démarche éco-responsable : revalorisation des déchets, éco-conception, optimisation des stocks, production locale et réduction des déplacements grâce à l'autonomie retrouvée des patients.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Maéva BRIWA

Entreprise : ATELIER GRAND PARADIS

Ville / Quartier : Strasbourg

Accompagnée par : CCI - CMA, La Ruche

- **Parcours :** Titulaire d'un master en droit et d'un diplôme de notaire, Maéva a travaillé plusieurs années dans des études notariales. En 2022, elle décide de se réorienter vers un métier manuel et créatif et entame une reconversion vers la maroquinerie artisanale : elle suit un CAP maroquinerie puis effectue plusieurs stages dans des petites entreprises en France. Revenue à Strasbourg, elle rejoint le Village des Solutions de l'AFPA, situé à la jonction de plusieurs QPV. C'est là qu'elle concrétise son projet et crée l'Atelier Grand Paradis.
- **L'idée et l'entreprise :** Atelier Grand Paradis est une entreprise de maroquinerie artisanale, pensée comme un projet à la fois créatif, utile et engagé, qui propose 3 activités : la **création** d'objets en cuir faits à la main, principalement à partir de cuirs issus de stocks dormants, la **réparation** d'articles en cuir (hors chaussures), et la **transmission**, via des ateliers de découverte du travail du cuir destinés aussi bien aux particuliers qu'aux structures collectives. Son approche est volontairement à contre-courant de la maroquinerie de luxe : elle défend un artisanat accessible, durable et fonctionnel, en phase avec ses valeurs sociales et écologiques.

- **L'impact et l'engagement** : Implanté dans un QPV, l'atelier s'inscrit dans une dynamique collective avec les artisans, associations et publics en insertion. Fortement impliquée dans la vie collective du Village des Solutions, Maéva accueille régulièrement des jeunes en décrochage, des personnes accompagnées par la mission locale ou en reconversion. Son projet valorise un savoir-faire rare, souvent réservé au luxe, et contribue à sa relocalisation à échelle humaine. En promouvant la réparation, le réemploi et la production raisonnée, elle encourage une consommation durable et consciente. À moyen terme, elle souhaite accueillir un stagiaire pour transmettre son savoir-faire et participer à la formation de nouveaux artisans.

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur : Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea
07 88 09 28 17
sophie.santandrea@bpifrance.fr

Ministère délégué chargé de la ville

01 44 49 85 65
communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Agence the Desk

Laurence de la Touche
06 09 11 11 32
Laurence@agencethedesk.com

À propos du ministère délégué auprès du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargé de la Ville

Sous la tutelle du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère délégué chargé de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – <https://presse.bpifrance.fr> / – Suivez-nous sur [LinkedIn](#) et X : @Bpifrance – @BpifrancePresse

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins. Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires